

Tout ça pour ça !

Compte rendu de la réunion paritaire du 17 janvier 2012 sur la politique de rémunération.

1^{er} round : Tour de chauffe du Directeur de l'UCANSS qui disserte longuement sur les enjeux, le contexte, ce que peut faire l'employeur et ce qu'il ne peut pas faire, ce qu'il cherche à faire...

En un peu près clair « Il voudrait ben (augmenter la valeur du point)... mais il peut point ! »

Nous nous attendons qu'il en vienne enfin aux faits de ses propositions.

2^{ème} round : Le Directeur de l'UCANSS se dévoile, petit à petit. Un véritable numéro de strip-tease. Sauf qu'à ce train là c'est le personnel qui va se retrouver à poil.

Premier lot de propositions :

- Augmenter le nombre de points d'expérience en allant au-delà de la limite des 25 ans. Pour la CGT cette proposition aurait pu être intéressante mais la suite montrera qu'il s'agissait juste d'un leurre pour permettre à d'autres fédérations principalement la CFDT et FO d'avancer leur proposition identique à celle de 2011 c'est-à-dire l'attribution de points pour tous.
- Instituer une prime de résultat pour les niveaux 6 et 7. Cette prime serait directement liée à l'atteinte d'objectifs et pourrait s'élever en moyenne à 65% du salaire. Nous avons vivement réagi contre une proposition qui ne pourra qu'accroître la souffrance de l'ensemble des personnels. A ce titre les résultats du diagnostic national sur les risques psychosociaux font état d'un personnel en danger particulièrement dans l'encadrement. Continuer et même renforcer le management par objectif augmentent les risques.

3^{ème} round : approfondissement de la proposition, ou l'art de présenter des mesures inacceptables par toutes les organisations pour donner l'impression de négocier et faire accepter de nouvelles propositions qui pourtant resteront très insuffisantes.

Les points d'expérience passeraient de deux à trois et la mesure serait limitée tout au plus à trois ans peut être à deux. Pour ceux qui n'ont pas atteint le plafond des 50 points, ils bénéficieront de 3 points pendant trois ans, soit un gain de 3 points en 3 ans.

Pour ceux qui sont au plafond des 50 points, un nouveau droit est ouvert de 3 points pendant trois ans, soit 9 points en 3 ans.

Bien évidemment aucune organisation syndicale ne peut accepter.

Autres propositions :

- la prime de crèche qui pourrait concerner tous les niveaux de la classification. C'est une vieille revendication des fédérations dont acte. Mais qu'est ce que ce point vient faire dans la négociation sur les rémunérations.
- mise en place d'une usine à gaz qui concernerait surtout les salariés de la région parisienne (et encore pas tous) et qui permettrait de prendre en charge une partie des frais de transports à condition que le salarié emprunte les transports en commun.

Toutes les organisations syndicales ont fait à peu près les mêmes remarques, ce sujet mérite une vraie négociation mais en dehors de la négociation salariale.

4^{ème} et dernier round : Poursuite des négociations lundi et mardi à 14h.

Pour la CGT, il y a deux urgences, ouvrir les négociations sur la classification et négocier une augmentation générale de la valeur du point au moins égale à l'inflation. Ces objectifs ne seront atteints que si le personnel s'en mêle.

Nous avons besoin de multiplier les actions fortes, unitaires.

Dans cet objectif demain, 18 janvier doit être l'occasion, pour les salariés de la Sécurité sociale, avec les autres salariés de revendiquer pour les salaires, la classification, l'emploi, les conditions de travail et la reconquête de la Sécurité sociale.

Nous n'avons rien à attendre des réunions paritaires si le personnel n'intervient pas.

Dans cette optique nous invitons les syndicats, qui ne l'aurait pas encore fait, à distribuer le tract sur l'arnaque à la TVA sociale y compris à la porte des organismes où la CGT n'est pas présente.

**Le bureau fédéral qui se réunit demain matin a décidé
de se saisir de cette occasion pour aller,
à partir de midi, distribuer le tract
à la porte de l'UCANSS.**